

## STANDARDISATION D'UNE LANGUE

Ursula Wieseemann

SIL et Université de Yaoundé

It is evident to the most superficial observer that standardization of a non-written language cannot be achieved by a series of decisions, but has to be an ongoing process which will take time. To aid in our thinking this process is here represented as consisting of four periods: the oral, preparatory, consolidatory and finalizing periods. Especially during the consolidatory period allowance has to be made for speakers from other than the reference dialect so they can also write the language the way they speak it. In time a unified norm acceptable to the speakers of all dialects is likely to develop.

On the other hand, the standardization should consider the needs of the native speaker to be built on correct analysis as well as to take into account such pedagogical principles as simplicity for the sake of repetition, generalizable rules, a certain amount of redundancy (such as the marking of tone even when the functional load is slight), as well as a regular correlation between sound and written symbol. It also has to be acceptable to the whole speech community - which presupposes the process argued for during the consolidation period. It is important to make sure, however, that the innovations which deviate from the norm decided upon be based, not on the interference from the official (European) language, but come from within the dialectal variations of the language itself.

Il est évident à tout observateur que la standardisation d'une langue non-écrite ne peut pas s'achever simplement à base d'une suite de décisions. Elle représente plutôt un processus, ici représenté par quatre périodes: d'oralité, de préparation, de consolidation et de finalisation. Pendant la période de consolidation il est important de donner lieu aux locuteurs des dialectes non-référence d'écrire la langue selon leurs particularités. Il est préférable qu'après un certain temps une norme unifiée se développe, acceptable aux locuteurs de tous les dialectes.

D'autre part la standardisation doit viser les autochtones de naissance, être techniquement correcte et pédagogiquement simple. Pour cette dernière demande elle doit se prêter à la répétition, reposer sur des bonnes règles généralisables à toute la langue et contenir assez de redondance - par exemple l'écriture de certains tons même là où le ton paraît être marginal. Mais il faut sauvegarder une corrélation régulière entre le son et sa symbolisation (sans obliger l'auteur à se rendre compte de la grammaire pour écrire

correctement). Quant à l'acceptabilité des normes établies - autre principe à ne pas négliger - on évoque de nouveau le processus et la période de consolidation.

Pour de fins pédagogiques une norme doit exister, et toute déviation de cette norme est à tolérer seulement s'il s'agit des innovations à base de la variation dialectale, non pas de l'interférence de la langue officielle.

Le travail d'un Comité de langue consiste en plusieurs tâches, entre autre le développement d'une graphie, la standardisation, la modernisation, l'unification dialectale, création des manuels de standardisation (lexique, grammaire), des manuels pédagogiques, la littérature écrite, la dissémination de la littérature. Parmi toutes ces tâches peut-être la plus délicate, surtout dans les premières années de travail, est celle de la standardisation, qui est l'objet de cet exposé.

### 1. LA STANDARDISATION COMME PROCESSUS

La standardisation est un processus, un développement qui prend son temps. Dans ce processus, on peut identifier plusieurs périodes:

#### 1) Période d'oralité

La communauté peut développer sa manière de parler, ses particularités. En quelques temps, ces particularités se développent en dialectes, c'est-à-dire en parlars distinctifs, mais les locuteurs se comprennent toujours. Enfin, les dialectes s'éloignent tellement qu'ils deviennent des langues différentes.

#### 2) Période de préparation

Pour la préparation du développement d'une forme écrite qui servira pour toute la communauté linguistique, il y a plusieurs tâches à accomplir:

- identification d'un dialecte de référence sur lequel la forme écrite doit se baser selon les critères identifiés par Sadembouo (1980) et en tenant compte du fait que certaines adaptations seront nécessaires pour accommoder les autres dialectes, pour que la norme devienne acceptable à tous;
- développement d'un alphabet standard;
- développement des règles d'orthographe. Ces règles seront à être testées, c'est-à-dire on ne peut pas les développer une fois pour toute d'un seul coup. C'est pourquoi au commencement on peut tolérer quelques formes variantes dans l'application des règles d'orthographe;
- développement du matériel pédagogique de base (présyllabaire, syllabaire, et plusieurs brochures de postsyllabaire). Ce matériel doit aussi être testé dans un cadre restreint.

### 3) Période de consolidation

Une fois ce travail préliminaire est accompli et testé, on peut commencer avec une première généralisation. Cette période a deux buts:

- enseigner un nombre croissant à lire et écrire la langue;
- laisser développer une littérature écrite spontanée à base des normes enseignées.

C'est dans cette période que les normes sont réellement testées par un grand nombre de locuteurs formés en lecture et en écriture. Il est important que les locuteurs de tous les dialectes puissent y participer. C'est pourquoi dans cette période il faut être large dans l'application des normes expérimentales établies. C'est en utilisant ces normes que les locuteurs de tous les dialectes ensemble développeront ce qui servira de norme acceptable pour tous. Puisque toutes les langues changent continuellement, le fait d'utiliser la même norme écrite provoquera un changement d'unification pour la langue écrite. Dans cette période (certainement), on trouvera plusieurs nuances d'orthographe, des nuances de prononciation, des nuances d'expression, sans que cela soit négatif. Peu à peu une norme s'établira, qui sera acceptable comme standard.

Pendant cette période on essayera d'atteindre plusieurs objectifs:

- l'enseignement de lecture et d'écriture à un grand nombre de locuteurs, c'est-à-dire qu'on formera ceux qui liront aisément et avec plaisir;
- identifier des écrivains qui produisent une littérature que les lecteurs liront avec plaisir. Ce nombre sera sensiblement plus petit que celui des lecteurs;
- préparer un lexique;
- préparer une grammaire;
- disséminer une masse croissante de littérature écrite.

### 4) Période de finalisation

Après un certain temps de consolidation pendant lequel la langue écrite est utilisée couramment par un nombre croissant de locuteurs, ceux qui sont les plus actifs feront bien d'évaluer les normes utilisées. C'est possible que quelques unes aient besoin d'être ajustées, tandis que d'autres pourront être adoptées en forme finale sans changement. C'est de même pour les règles d'orthographe et le matériel didactique en usage.

Le travail d'évaluation du standard est un travail continue puisque la langue continuera à se développer. Pourtant une fois que les normes de base seront arrêtées, ce travail se poursuivra avec moins d'intensité.

## 2. LES BASES DE LA BONNE STANDARDISATION

1) La standardisation doit viser les autochtones de naissance et non pas les étrangers qui n'ont pas encore maîtrisé la langue. Ce sont les autochtones qui sont en premier lieu les usagers de l'écriture, c'est encore eux qui enseigneront les autres à devenir des autochtones par formation. Ce qui est facile pour les autochtones deviendra facile pour les étrangers une fois que ceux-ci auront eu une première initiation à la langue orale. Si par contre la standardisation est difficile pour les autochtones, même les étrangers pour qui on aurait fait les règles trouveront ces règles difficiles une fois qu'ils seraient devenus des autochtones par formation.

2) La standardisation doit être techniquement correcte. Elle doit se baser sur de bons principes linguistiques. C'est pourquoi il est important que chaque décision devra être guidée par un conseiller technique avec une formation linguistique.

3) La standardisation doit être pédagogiquement simple. Ce n'est pas assez qu'elle se base sur de bons principes linguistiques, mais il faut sauvegarder la facilité de l'enseignement. Pour la pédagogie, il y a quatre principes à sauvegarder:

a. L'apprentissage reste en bonne partie sur la mémoire. La mémoire se développe par répétition. Il faut donc développer les normes qui se répètent. Le système doit être logique (les décisions sporadiques, individuelles, hors de contexte sont à éviter).

b. L'apprentissage est grandement facilité par la bonne règle. Chaque information qu'on peut traiter par une règle n'a pas besoin d'être gardée dans la mémoire. Puisque la mémoire est limitée, il faut limiter l'information à être retenue par mémorisation seulement.

c. Toute information déductible de la langue parlée, c'est-à-dire traitable par la bonne règle, se multiplie et prépare la personne à traiter des informations encore inconnues. En effet, elle prépare la personne à pouvoir développer d'autres règles (ou des règles plus simples que celles apprises). Plus la règle est simple, moins la mémoire est bloquée, et plus d'information peut être traitée. On a donc besoin d'un stock d'informations mémorisés, des règles, et d'une expérience croissante d'application.

d. Toute communication est grandement facilitée par la redondance. Plus il y a d'interférence dans la communication, plus on a besoin de redondance pour que le processus de communication ne soit pas bloqué. Dans le langage écrit on n'a pas besoin d'autant de redondance que dans le langage oral, pourtant quelque redondance est toujours nécessaire. Le processus de lire est comparable au décodage d'un message. Il est facilité quand il y a plusieurs traits qui se renforcent mutuellement. Ce n'est donc pas assez d'écrire le minimum nécessaire (ce qui est, par exemple, la rédaction d'un télégramme). Pour le système

d'écriture cela veut dire que même où l'écriture du ton n'est pas absolument nécessaire pour encoder le sens, quelques marques de ton renforcent le message transmis par les lettres, et l'ensemble de marques de ton et lettres produit une écriture beaucoup plus facile à lire (et peut-être à écrire) que l'usage seul des lettres.

A ce point un exemple pourrait aider la compréhension de ce principe. Daba (biu-mandara, chadique, Cameroun) est une langue à trois tons (Lienhard, 1977 et 1984):

1.	pé	'beaucoup'	ton haut H
2.	pāl	'payer'	ton moyen M
3.	pəl	'détacher'	ton bas B

Selon les règles de changement de ton on peut déduire qu'il y a deux tons M, un dont les tons sous-jacents sont HB et qui est toujours prononcé M, un autre dont les tons sous-jacents sont BH et qui est réalisé H, M ou B selon le contexte.

Dans le système verbal on ajoute au ton de base du verbe (ton en isolation) un ton flottant Ḅ- pour marquer le perfectif, un ton flottant Ḥ- pour marquer l'imperfectif, et deux tons flottant ḤḤ- pour marquer l'emphase. Ces tons flottants causent un changement tonal dans le verbe:

4.	pəz (forme neutre)	'aiguiser'	tà	māy	kā	pəz	hiji	
			je-irréel	veux	INF	aiguiser	hache	'je veux aiguiser la hache'
5.	pəz (perfectif)		kàtí	pəz	hiji			
			je-réel	aiguisé	hache			'j'ai aiguisé la hache'
6.	pəz (imperfectif)		tà	pəz	hiji			
			je-irréel	aiguissant	hache			'j'aiguise la hache'
7.	pəz (emphase)		kàtí	pəz	hiji	zabà		
			je-réel	aiguise!	hache	déjà		'j'ai déjà aiguisé la hache!'

Selon l'expérience de Mfonyam (1982, voir aussi Wiesemann et al. 1983:161-164) on n'a besoin de marquer qu'un des trois tons de surface, préférentiellement H ou B puisque leur prononciation correspond à leur forme sous-jacente. Si on choisit le ton H, on a le problème du haussement du ton de base du verbe qui est différent pour l'imperfectif et l'emphase - on se demande si à ce moment on n'aurait pas besoin d'écrire le ton M en plus du H. Si, par contre, on choisit le ton B, on marquera la forme du perfectif pour tous les verbes (tous sont B dans cette forme, indépendamment de leur forme de base), ce qui donne une règle générale pour la langue.

On pourra se demander si c'est vraiment nécessaire d'écrire le ton B du perfectif, puisque les formes 5 et 7 ne se distinguent pas seulement par le ton du verb. Ils ne s'agit donc pas d'une vraie paire minimale si on regarde toute la phrase. C'est ici que

le principe de la redondance vient à jouer. Si le lecteur doit arriver jusqu'à la fin de la phrase pour pouvoir interpréter le ton du verbe, il risque de devoir lire la phrase deux fois avant de la comprendre (ce qui est actuellement le cas puisqu'on écrit sans marquer le ton). Si d'autre part le ton est marqué il sait déjà si un autre mot doit suivre l'objet pour compléter la phrase ou non, et il lira bien la première fois.

Puisqu'il n'y a pas d'autre fonction grammaticale du ton que celle mentionnée, et la fonction lexicale n'est pas lourde non plus - bien qu'il y ait des paires minimales qu'il faut marquer, comme *màtà* 'quand' *mátá* 'c'est pourquoi' - on pourrait argumenter qu'il suffit d'écrire le ton B du perfectif et des paires minimales. Le principe de la redondance demande, pourtant, qu'on l'écrive partout - déjà pour aider la mémoire qu'un ton B est toujours marqué par un certain symbole, et pour avoir une règle qui s'applique sans exception à toute la langue, déductible de la langue parlée. Encore cette solution donne une correspondance entre la prononciation et l'écriture, ce qui est toujours souhaitable.

4) La standardisation doit être sociologiquement acceptable. Un grand souci doit être l'acceptabilité par les locuteurs des dialectes non-référence. Pour faciliter cette tâche il est nécessaire de laisser une certaine liberté dans l'application des normes surtout pendant la période de consolidation. La meilleure norme est celle qui prend soin de donner la liberté d'expression à tous les locuteurs de la communauté linguistique. Les autres dialectes représentent une partie de la richesse de la langue qu'il ne faudrait pas perdre. C'est pourquoi on peut accepter dans le lexique plusieurs variantes utilisées par les locuteurs dans plusieurs dialectes. On peut également accepter plusieurs prononciations pour la même graphie (pour le même mot écrit d'une certaine forme), plusieurs expressions divergentes, etc.

Dans la suite du temps il est fort probable qu'une forme prendra priorité sur les autres et éventuellement remplacera toutes les autres. De même pour la prononciation: elle a tendance à se conformer à la forme écrite, surtout si on n'insiste pas. Une norme imposée engendre une résistance psychologique qui ralentit ou même bloque ce processus naturel du développement d'une forme prédominante.

### 3. CONCLUSION

D'un côté notre argument va en faveur d'un temps d'indulgence quant à l'application des normes établies dans les processus de la standardisation pendant la période de consolidation. D'autre part nous défendons les principes pédagogiques qui demandent à leur tour des normes fermement établies qu'on peut enseigner, entre autre, par répétition et correction. Ces deux principes représentent deux points de vue opposés, ce qui crée une certaine tension. Comment peut-on enseigner ce qui n'est pas absolument fixé? Est-ce que cela n'aboutit pas à la confusion?

Nous suggérons que les normes soient effectivement enseignées comme étant fixes. Les innovations dont nous parlons sont celles qui viennent, par exemple, non pas de l'orthographe de la langue officielle mais des variations dialectales. Elles sont à défendre seulement sur le seuil d'un enseignement reçu, enseignement des normes qui s'appliquent à la langue en question. Notre souci est que de telles innovations ne soient pas repoussées mais observées et évaluées, puisque c'est à base de ces changements que des normes valables pour toute la communauté linguistique sont découvertes.

## REFERENCES

- Fishman, J.A. et C.A. Ferguson et J.O. Gupta. 1968. *Language Problems of Developing Nations*. New York: John Wiley and Sons.
- Lienhard, Ruth. 1977. *Tone in Daba*. ms. 14 pp.
- \_\_\_\_\_ and Ursula Wieseemann. 1986. *La modalité du verbe daba*. JALL 8:41-63.
- Mfonyam, Joseph Ngwa. 1982. *Tone in the orthography of Bafut*. Dissertation for 'Doctorat du 3<sup>e</sup> cycle', University of Yaoundé. 483 pp.
- Sadembouo, Etienne. 1980. *Critères d'identification du dialecte de référence standard*. Thèse de 3<sup>e</sup> Cycle No. 9, Université de Yaoundé.
- Wieseemann, Ursula. Etienne Sadembouo, and Maurice Tadadjeu. 1983. [revised] 1987. *Guide pour le développement des systèmes d'écritures des langues africaines*. PROPELCA No. 2. Yaoundé: The University of Yaoundé.